

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



O.C.B.

Organisme de contrôle a.s.b.l.

EAN n° :
 N° compteur :
 Index I : Index II :

3304361

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
 suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /

Complément au rapport n°

Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage / Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété

Type de locaux : chambres + communautaire

Lieu d'inspection : Place de Maxymilane 51 301 0 304

Propriété de : U.C.

Mandant : M. Maxx Coels

Installateur : M. Maxx Coels

TVA : 857.149.283 carte ID : Délivré à : Date :

Inspecteur : Vandenberg G Date d'inspection : 31/05/2014

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : D4P32A Commutateur; position :

Protection principale : Disj. : D4P32A Interrupteur / sectionneur : Δ40A4P 300 mA

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : UUB nombre de conducteurs : 5 diamètre : 6 mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : U.U. nombre de conducteurs : U.U. diamètre : U.U. mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau: présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 1,87 Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 8 Résistance d'isolement général : MΩ

Interrupteur différentiel : Général : Δ40A4P 300 mA Supplémentaire : Δ40A4P 30 mA

Fonctionnement bouton d'essai: en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre - pas en ordre

Installation exécutée conformément aux schémas: oui-non Etat du matériel électrique: en ordre - pas en ordre

Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre - pas en ordre contact indirect: en ordre - pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotentiel: en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre - pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.

N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, de gaz, le chauffage central n'est / ne sont pas encore placés.

I Uciant

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'OCB.

Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.

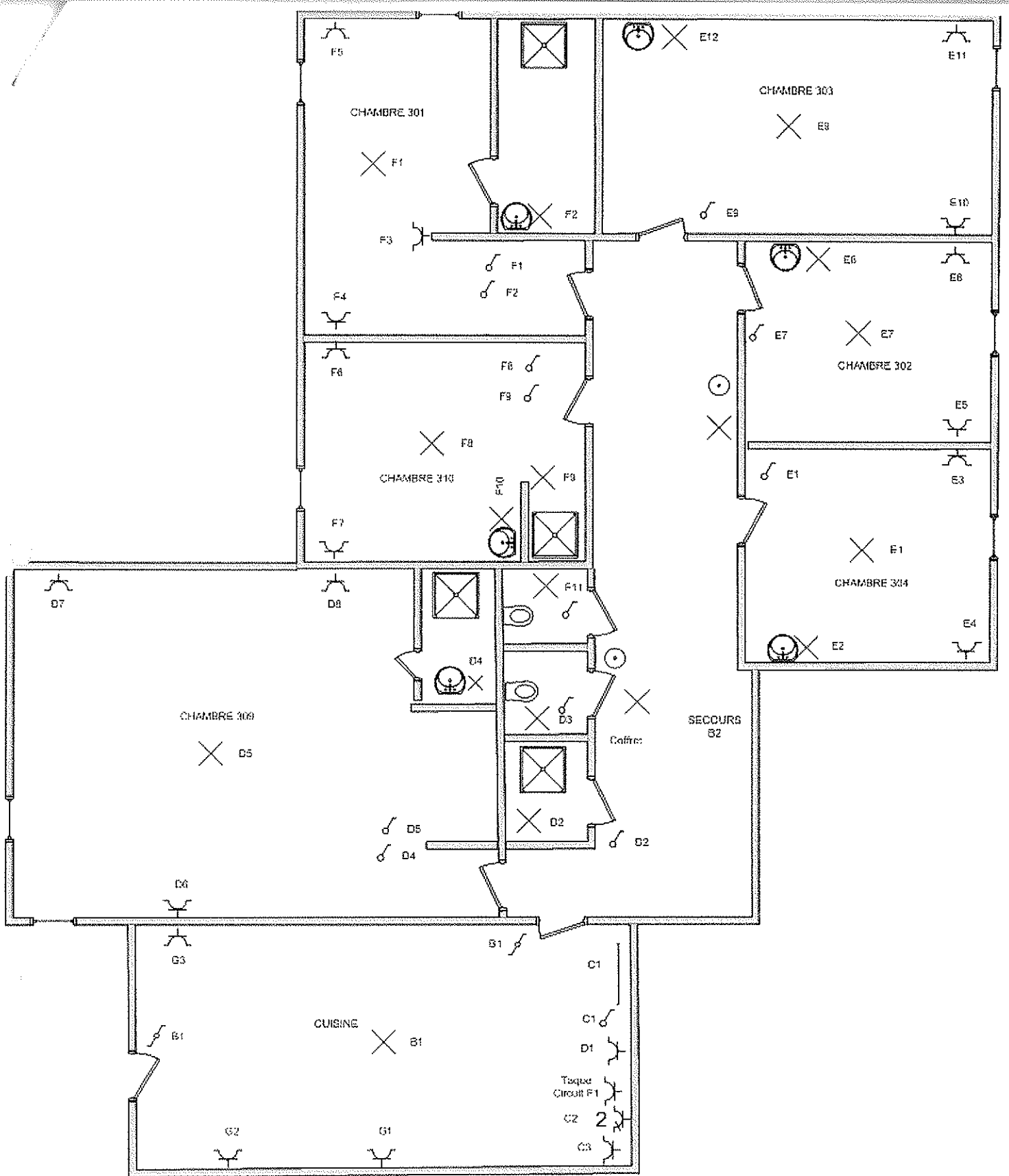
La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 31/05/2014 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.

L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délai aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur, l'inspecteur

VANOVERBERG Gilles
 GSM: 0493/246.126
 gilles.vanoverberg@ocb.be

NOTE AUX ENTREPRENEURS: En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du comité. NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES: Conformément au RGIE vous êtes tenu: 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique. 2) de noter dans le dossier toute modification apportée à des personnes, à imputer directement ou indirectement à la présence d'électricité. Affaires Economiques, direction « énergie électrique » tout accident surven.



Installateur:
 Electricité générale
 Cools Marc
 Rue des trois Burettes, 8
 1435 Mont Saint Guibert
 0477/724620
 TVA 867 249 383

Installation:
 Communautaire + chambres
 Place Marjolaine, 5/301 à 304
 Et 5/309 à 310
 1348 Louvain La Neuve

OCB
 Installation est contrôlée par:
 OCB, Av. Cardinal Mercier 82 - 5000 Namur
 Inspecteur: VANOVERBERG Gilles
 Date: 31/05/2011
 PV n°: 3304361
 Signature:

16

15

14

13

12

11

10

9

8

7

6

sonnerie

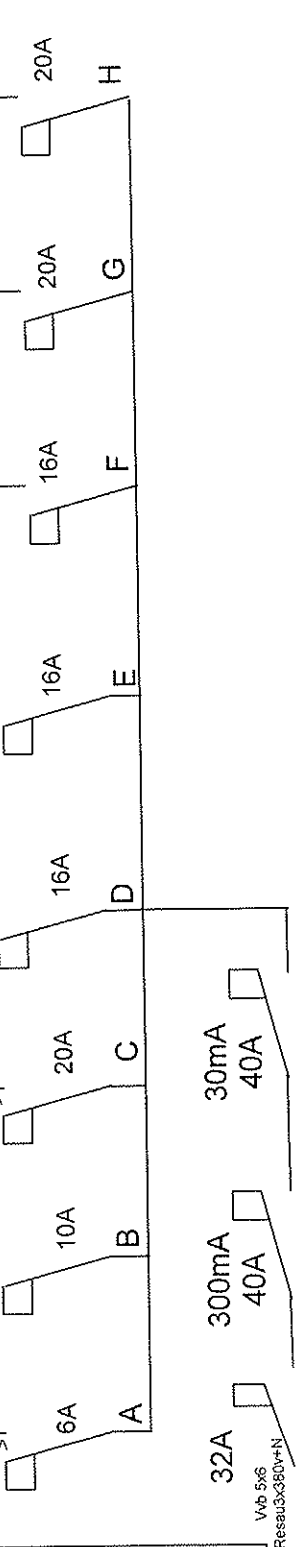
5

4

3

2

1



Installateur :
 Electricité Générale Cools Marc
 Rue des trois burettes, 8
 1435 Mont Saint Guibert
 0477/72 46 20
 TVA 867 249 383

Installation:
 Communautaire + chambres
 PI; Marjolaine, 5/301 à 304 ET 309 à 310
 1348 LOUVAIN LA NEUVE

Installation est contrôlée par:
 OCB
 Av. Cardinal Mercier 82 - 5000 Namur
 Inspecteur : VANOEVERBERG Gilles
 Date : 3-11-05 (20-11)
 PV n° : 3304361
 Signature :

Vb 5x6
 Reseau3x380V+N